



L'accueil de loisirs

VOTRE CONTACT

Service Jeunesse
7 rue du Petit Anjou
44230 SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE
02 40 80 86 25
jeunesse@saintsebastien.fr

saintsebastien.fr



Saint-Sébastien
sur-Loire

UN ACCUEIL LES MERCREDIS ET PENDANT LES VACANCES

↳ **2 accueils de loisirs** : accueil de loisirs Marcellin Verbe pour les 3-5 ans ; accueil de loisirs Aimée Verbe pour les 6-9 ans. Tous les deux sont situés Chemin des Ouches des Landes

↳ **un espace jeunes le S'potes** pour les 10/14 ans (rue des Becques)

↳ **Inclusion** : le projet éducatif de la Ville affirme clairement la volonté de permettre à tous les enfants sébastienais ayant un handicap de partager ensemble des loisirs de qualité.

Retrouvez le règlement intérieur des structures sur saintsebastien.fr



COMMENT ÇA MARCHE ?

1 RÉSERVATION

Sur le **GuichetNumérik**, sous l'onglet « **Gérer les réservations** ».

La réservation est obligatoire et doit s'effectuer **au minimum 10 jours avant** la présence de votre enfant à l'accueil de loisirs et selon la capacité d'accueil. En cas d'absence justifiée de votre enfant, vous pouvez adresser un justificatif directement depuis votre espace ou par mail à jeunesse@saintsebastien.fr. **Retrouvez la liste des dérogations pour absence sur saintsebastien.fr / rubrique Jeunesse**

Pour le S'potes : pas de réservation nécessaire, les mercredis après-midi, l'accueil est libre. La fréquentation peut être régulière ou épisodique.

2 HORAIRES

↳ LES MERCREDIS ET PETITES VACANCES SCOLAIRES

Accueils de loisirs

• Les mercredis :

Écoles publiques : après-midi avec ou sans repas

Écoles privées : journée ou demi-journée avec ou sans repas

• Les petites vacances scolaires :

Journée ou demi-journée avec ou sans repas

Matinée sans repas : accueil matin 8h-9h30

accueil midi 11h30-12h

Matinée avec repas : accueil matin 8h-9h30

accueil après-midi 13h30-14h

Après-midi sans repas : accueil après-midi 13h30-14h

accueil soir 17h-18h30

Après-midi avec repas : accueil matin 11h30-12h

accueil soir 17h-18h30

Journée avec repas : accueil matin 8h-9h30

accueil soir 17h-18h30

Le S'potes

• **Les mercredis après-midi** : entre 13h30 et 18h30

• **Les petites vacances scolaires** : accueil à la journée ou demi-journée avec ou sans repas

↳ L'ÉTÉ

Accueils de loisirs : accueil à la journée ou après-midi

Le S'potes : journée ou demi-journée, avec ou sans repas

Le multisport (8/12 ans) : à la semaine (4 après-midi + 1 journée)

Séjours (7/16 ans) organisés par la Ville

Séjours solidaires (15/17 ans) organisés par des partenaires associatifs

Chaque année, en mars/avril, un programme est établi et transmis aux familles pour permettre les inscriptions d'été.

3 TARIFS

Les tarifs sont calculés en fonction d'un taux d'effort. Ce taux d'effort, basé sur le quotient familial de la Caisse d'allocations familiales (Caf), permet d'indexer le tarif aux ressources réelles du foyer. Chaque famille paie donc la prestation proportionnellement à ses revenus, dans les limites d'un tarif plancher et d'un tarif plafond.